

RESUME DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMPIA

Du jeudi 13 mars 2003 à 14 h. 30 en l'Aula Frank-Martin (Collège Calvin)

Le résumé du **procès-verbal** de l'Assemblée du 23 avril 2002 est accepté.

Rapports

I. Le président a dû enregistrer la démission de notre trésorier, M. Gilbert VOUANT. L'intérim a pu être assuré par Mme Adonise SCHAEFER.

Hommage est rendu à deux membres de notre Comité : M. **Roger Nanzer**, qui ayant contribué à la bonne marche de l'AMPIA depuis 20 ans, est nommé **membre d'honneur**. M. **André DURIAUX**, président durant 7 ans, est nommé **président d'honneur**. L'assemblée confirme ces nominations.

Les deux affaires en cours (1. rente de conjoint survivant, dans certains cas réduite par l'entrée en vigueur de nouveaux statuts, 2. différence de traitement entre les bénéficiaires d'une retraite anticipée avec ou sans le PLEND) sont étudiées par le comité CIA, mais il y a peu de chance que des modifications statutaires soient envisagées à ce sujet.

Conformément à la décision du 23.04.02, la somme de Fr. 10'000.- a été versée à *Pro Senectute*. En fin d'assemblée, Mme Cramer nous informera sur le type d'action envisagé.

II. Mme Schaefer commente le rapport financier présenté au dos de la convocation. Sur les quelques 4000 membres certains négligent leur modique cotisation de Fr. 10.-, ce qui complique inutilement les vérifications.

M. Meylan, vérificateur des comptes, propose d'approuver les comptes et de décharger la trésorière.

Néanmoins, MM. Vouant et Meylan s'étonnent du mode de rémunération de membres du comité. Le président sera désormais attentif à ce sujet.

Tous les rapports sont acceptés à l'unanimité.

La proposition de nomination de Mme **Adonise SCHAEFER**, comme trésorière est acceptée à l'unanimité.

Les actuels vérificateurs des comptes (MM. Pierre Meylan et André Delaloye) souhaitent être relevés de leur fonction. Ils sont vivement remerciés par le Président et seront remplacés par MM. **Adrien-André BRIOL** et **Michel DUTOIT**, ce que l'Assemblée confirme à l'unanimité.

Enfin, 36 délégués proposés pour le groupe F de l'Assemblée des délégués CIA, pour la législature 2004-2007, sont acceptés à l'unanimité.

Exposé de Mme CRAMER, directrice de *Pro Senectute* Genève.

Une des activités de *Pro Senectute* (en collaboration avec la Croix-Rouge et l'Association Alzheimer Suisse) est d'apporter une aide aux proches des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Cette aide est avant tout psychologique tant pour les proches que pour le malade. Elle permet de maintenir la personne malade plus longtemps à domicile et de préparer plus facilement une intégration dans un Centre spécialisé. L'aide financière de l'AMPIA est très appréciée.